

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

VI REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Pétion-Ville, Haïti, 25 Avril 2013

Accord N°. 10/13

**NOMINATION D'UN HAUT FONCTIONNAIRE AU SECRETARIAT DE
L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)**

Les Conseil des Ministres,

Vu :

L'Article IX, alinéa (e) de la Convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe;

La décision du Conseil des ministres concernant l'élection d'un haut fonctionnaire du Secrétariat, approuvé selon la structure figurant à l'Annexe II de l'Accord No. 2/95 et conformément à la procédure prévue à l'Accord No. 8/95 du Conseil des ministres ;

Considérant :

L'incapacité de Mme. Janine Dawkins d'assumer le poste d'un Haut Fonctionnaire au Secrétariat comme approuvé en vertu de l'Accord du Conseil des Ministres 5/13 ;

La candidature de Monsieur George Nicholson présentée en vue de l'élection des responsables de haut niveau du Secrétariat, par le gouvernement de la Jamaïque ;

Que la candidature présentée est conforme à la procédure établie à la VI Reunion Extraordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenue à Panama, République du Panama.

Que la candidature présentée respecte le principe de répartition géographique et tient compte des différents sous-groupes régionaux et de la nécessité d'un haut niveau de compétence, de spécialisation et d'expérience professionnelle ;

CONVIENT:

1. D'engager Monsieur George Nicholson pour une période de trois ans à compter de la date officielle de son entrée en fonction ;
2. De charger le Secrétaire Général d'élaborer le contrat de Monsieur George Nicholson conformément au paragraphe 1 du présent Accord ;
3. Que le Directeur sortant devra remettre officiellement au nouveau Directeur des rapports détaillés sur les programmes d'action, projets et autres activités des Comités Spéciaux placés sous sa responsabilité ;
4. Que la période de transition mentionnée au paragraphe 5 du présent Accord ne pourra dépasser 5 jours.